



Région
Hauts-de-France

Direction
Agence Hauts de France 2040

Service aménagement régional

REÇU LE
06 DEC. 2022

REÇU LE
06 DEC. 2022

Réf : AHDF-2022-027830
Dossier suivi par : Stéphanie DEPREZ
Tél : 03 74 27 15 32
Mail : stephanie.deprez@hautsdefrance.fr

Monsieur Matthieu DEMONCHEAUX
Président
Communauté de Communes des 7 Vallées
6 Rue du Général Daullé
62140 HESDIN

Amiens, le / 1 DEC. 2022

Objet : Modification simplifiée n°1 PLU Campagne-les-Hesdin

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre courrier daté du 10 octobre 2022, reçu le 12 octobre 2022, concernant la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de CAMPAGNE-LES-HESDIN.

Les PLU sont des instruments opérant pour la gestion de l'espace et le développement équilibré des territoires. C'est pourquoi la Région porte un intérêt à ce document stratégique.

Le SRADDET Hauts-de-France a été adopté le 30 juin 2020 et approuvé par le Préfet le 4 août 2020. Il est intégralement téléchargeable sur <https://2040.hautsdefrance.fr/download/sraddet-adopte-en-2020/>.

Au titre de l'article L 4251-3 du CGCT et selon la hiérarchie des normes, le SRADDET s'impose au Schéma de cohérence territorial et à défaut au PLU. La Région a décidé de concentrer son accompagnement sur les Schémas de cohérence territoriaux et c'est donc à travers le SCoT de votre territoire (qui intègre votre commune et le périmètre de votre PLU) que le SRADDET s'appliquera.

C'est pourquoi je vous prie de bien vouloir excuser l'absence des services régionaux au cours de la procédure citée en objet.

Veillez croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Par délégation du Président du Conseil régional,

Sébastien ALA VOINE
Directeur

N.B. : Cet accusé de réception ne tient pas lieu d'avis de la Région sur le projet



\$QRCODE\$

151, avenue du Président Hoover - 59555 Lille Cedex - Accès métro : Lille Grand Palais
Tél. (0)3 74 27 00 00 – fax (0)3 74 27 00 05 - hautsdefrance.fr

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi 78.17 du 6 janvier 1978 modifiée, le droit d'accès et de rectification des informations vous concernant s'exerce auprès du Correspondant Informatique et Libertés de la Région Hauts-de-France